

MAIRIE



DE MANE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 27 juin 2024 à 18h**

Numéro	Désignation	Décisions
<b>Délibérations</b>		
2024/26	RESPONSABILITE DE LA VOIE VERTE	Refusée à l'unanimité
2024/27	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Adoptée à l'unanimité (1 ABSTENTION pour Saint-André)
2024/28	TRANSFERT DE PROPRIETE CEREALPES	Adoptée à l'unanimité
2024/29	RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX ET COMMUNAUX	Adoptée à l'unanimité
2024/30	CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE	Adoptée à l'unanimité



Mane, le 27 juin 2024

Le Maire de MANE,

  
Jacques DEPIEDS.